

L'ARBALÉTRIER

Trimestriel - 31 Mars 2019 - N°136 - P912233 - Dépôt 4600 Visé



COMPAGNIE ROYALE
DES ANCIENS ARBALETRIERS VISETOIS

Général-Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Colonel en Chef - Vice-Président : **Christian PAULISSEN** – *Rue de Loën, 40 – 4600 Lixhe*

Colonel-Secrétaire : **Edmond DE FLINES** – *Résidence J. Lambert, 40 – 4607 Dalhem*

Colonel-Trésorier : **Noël MERTENS** – *Sur les Roches, 2A – 4600 Visé*

Société coopérative

Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Vice-Président : **Georges DE VOS** – *Rue des Ecoles, 10 – 4600 Visé*

Administrateur-Trésorier : **José BASTIN** – *Résidence J. Lambert, 39 – 4607 Dalhem*

Administrateur-Secrétaire : **Paul DELEPINE** – *Rue du Long Fossé, 127 – 4684 Haccourt*

Conseil du Musée

Président : Colonel Conservateur **Jean-Pol NIHON** – *Avenue F. Roosevelt, 53 – 4600 Visé*

Compte musée : BE02 1030 4187 2140

Section de Tir

Président : Colonel **Pierrot LONGLE** – *Rue de Jupille ,74 – 4600 Visé*

Corps des Albastries

Capitaine : **Georges VAN MESSEM** – *Rue J. Arnould, 16 – 5020 Flawinnes*

Corps des Tambours

Tambour Major : **Maurice DE SUTTER** – *Rue de Maestricht, 62 – 4600 Visé*

Section des Jeunes Bleus

Président : Major **Jean-Damien ONKELINX** – *Route de Dalhem, 3A – 4600 Visé*

Section Moins de Quarante

Président : Major **Didier COEYMANS** – *Rue Basse, 25 – 4600 Visé*

Fascicule trimestriel « L'ARBALETRIER »

Responsable : **Olivier BASTIN** – *Rue Duché de Limbourg, 28 – 4600 Richelle*

Fichier adresses

Michel LACROIX – *Allée Verte, 54/B1 – 4600 Visé – 0475/44.88.31 – mic.lacroix@me.com*

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

LOCAL : Rue Haute, 46 – 4600 Visé – M. Yves COMTÉ ☎ : 04/265.46.34 GSM : 0468/38.07.30

LOCATION DE SALLE ET FOND DE CALE : Paul DELEPINE 0494/68.06.19
Michel LACROIX 0475/44.88.31

Compte-vue Cotisations : BE58 2400 4924 4779

INTERNET : www.arbaletriers.be

En couverture : source : <https://illustrators.ru/illustrations/588134>

AUTOUR DU PERRON

Le Corps de tambours s'est à nouveau montré désireux de surprendre ses hôtes à l'occasion de son souper traditionnel. Retour au bon vieux traditionnel buffet chaud et froid excitant les envies avant de surprendre les papilles.

Le succès fut assurément au rendez-vous, l'excellente animation musicale entraînant de nombreux convives jusqu'au plus tard de la nuit.

L'assemblée générale statutaire de la Compagnie a confirmé pour un mandat de deux ans au sein du Comité de Compagnie les majors Serge DOUIN, Bruno NIESTEN, Jean-Michel MASSIN, Paul DELEPINE et Michel NIHON.

L'ensemble des confrères ont ensuite approuvé la titularisation des majors Sylvain DANTINNE, Sébastien FAYS et Marc GRAILET comme porteurs d'arbalètes.

A la demande des arbalétriers de Sansepolcro, nous nous sommes engagés à participer à leurs côtés à un projet européen ERASMUS-CHERISH visant à partager nos patrimoines culturels respectifs avec différents étudiants européens. Dans cette optique, d'importantes délégations italienne, allemande et espagnole nous rejoindront en août prochain pour participer avec nous à notre grande fête d'été.

La ferveur de nos tireurs s'est à nouveau exprimée au cours de la saison hivernale. A son terme, soixante-sept tireurs se sont succédés aux cibles à six et dix mètres.

Le lieutenant Albastrie Alain FRAINEUX s'empare du titre envié de Roy du tir d'hiver tandis que Sylvain DANTINNE et Philippe SPITS emportent ex aequo le tir à volonté à distance de six mètres.

Ce dernier s'impose seul au tir à 10 mètres.

L'ensemble des résultats est repris dans ce fascicule.

L'assemblée générale de la section de tir s'est déroulée le samedi 16 mars en présence de nombreux membres et adeptes de notre discipline. La lecture du bilan moral et financier démontra à nouveau l'excellente gestion de ce comité dirigé par le Colonel Pierrot LONGLE.

La manche visétoise du championnat de Belgique de tir à l'arbalète aura lieu les samedi et dimanche 13 et 14 avril.

Vous êtes tous invités à venir soutenir nos représentants face aux meilleures gâchettes du pays.

La fête de la Saint-Georges s'annonce sous d'excellents auspices avec les prestations de serment de trois jeunes aspirants à savoir Thomas et Maxime ERNENS et Alexandre DIAFERIA.

Le corps des Albastries, par la voix de son capitaine Georges VAN MEESEM, nous annonce l'organisation de leur journée ludique familiale le samedi 8 juin. Jeux et attractions pour les enfants, tir à l'arbalète, petite restauration, bières spéciales et franche camaraderie sont au programme de cette belle journée à ne pas manquer.

Francis MALMENDIER,
Général-Président.



SOUPER DES TAMBOURS 2019

Désireux de ressusciter une partie de notre passé, nous décidons de remettre le froid à l'honneur. En effet, les plus anciens d'entre nous s'en souviennent, en ce temps-là, le souper des Tambours s'apparentait à un buffet froid. Pendant longtemps, le corps des Tambours rassemblé au fond de cale, là même où furent écrites quelques-unes des plus belles pages de son histoire, se plaisait à déguster, et de maître manière, quantité de plats froids, tous plus savoureux les uns que les autres.



Au soir du 19 janvier 2019, après que quelques 136 membres et sympathisants nous aient fait le plaisir de nous rejoindre, tout était en place pour que le rideau puisse se lever sur la trente-neuvième édition du souper des Tambours.

Après un apéritif autant relevé que pétillant, l'assemblée toute entière, répondant, tel un seul homme, au roulement du tambour, entreprenait un remontée vers notre salle, particulièrement accueillante pour l'occasion.

Deux allocutions plus tard, nos convives pouvaient librement se diriger vers le buffet qui leur était proposé. J'ose écrire qu'il était d'une qualité assez exceptionnelle, pour l'avoir vu dresser au fil des heures qui ont précédé. Un menu particulièrement riche et varié nous était présenté.

Fruits de mer, viande et volaille, salades variées garnissaient rapidement nos assiettes, sans compter la note chaude qui s'était infiltrée au milieu des plats froids.



Sur fond de musique douce, la bonne humeur s'invitait à chacune des tables, les sourires fusaient de toutes parts... pour le plus grand plaisir des organisateurs de la soirée.



Sous ses meilleurs auspices, la soirée dansante pouvait commencer. Un enchaînement réussi, où le répertoire qui nous fut proposé ralliait toutes les générations présentes.

En bref, un très bon cru avant d'attaquer la quarantième édition, à laquelle nous allons nous atteler sans tarder !

J'adresse un merci tout particulier à tous ceux et toutes celles qui n'ont pas manqué de consacrer une partie de leur temps à la réussite de notre soirée.

Au plaisir de nous retrouver toutes et tous, très bientôt !

Maurice DE SUTTER
Tambour Major
18 mars 2019









REPAS DE CORPS DES ALBASTRIES 2019

Chaque année ces retrouvailles entre albastries est un moment pour se remémorer l'année écoulée, en faire l'analyse et se préparer aux prestations et événements de l'année à venir.

Si nous avons l'impression que c'était hier, 2019 est déjà une première décennie passée depuis la formation de notre corps et notre première sortie en 2010. Nous nous devons de fêter cela dignement.

Après le contrôle et la révision des comptes, nous avons tenu notre première réunion de l'année.

Le Général-Président étant excusé, c'est le Colonel en Chef Christian PAULISSEN qui nous a fait l'honneur de présider la séance.

Comme chaque année, la section de tir nous a reçu en son local afin d'y prendre le verre de l'amitié et organiser notre compétition pour l'attribution du bras de force au meilleur albastrie sans oublier le prix du Capitaine pour la meilleure Dame.

Cette année c'est le postulant albastrie Pascal BODSON avec un résultat de 36/40 qui sera porteur du trophée en 2019 ; pour les dames, Dorothee MICHELI, épouse de l'albastrie Karl VANMESSEM, nous a sorti un 37/40 et a reçu le prix du Capitaine.

Nous pouvions passer aux choses sérieuses et nous rendre au fond de cale où des mains expertes avaient préparé le deuxième, mais pas dernier, verre de l'amitié.

Afin de vous mettre un peu l'eau à la bouche, voici le menu que notre cuisinier a concocté.

Les bulles et ses mises en bouche

Le velouté de butternut aux éclats de marrons et son espuma au foie gras.

Le magret de canard sauce vigneronne aux aïelles, pommes amandines, poires pochées et chicons braisés

Le Paris Brest et son café.

Je vous rappelle que le samedi 1 juin 2019, dès 11 heures, les albastries vous recevrons, en notre jardin, à l'occasion de leur petite fête médiévale.

Pour le corps des albastries,
Le capitaine Georges VANMESSEM





DES NOUVELLES DE LA SECTION DE TIR

Les membres de la section de tir ont été sur la brèche tous les vendredis et dimanches depuis le 4 novembre dernier pour le traditionnel tir d'hiver qui vient de se clôturer le vendredi 22 février 2019.

De nouveaux tireurs sont venus s'inscrire et montrer, par leur assiduité, leur habilité pour le tir à l'arbalète.

Le tir à volonté à 6 mètres a été, cette année très disputé avec une égalité parfaite et le maximum des points (800/800) entre les 2 premiers, uniquement départagés par le nombre de maximums tirés et la troisième place à seulement 4 points des deux premiers.

Le tir du Roy a tenu en haleine les participants puisque les résultats avaient été tenus secrets jusqu'au dernier moment.

Une équipe de cinq tireurs (Renée et Pierrot, Michel, Marie-Hélène et Jacques) a participé au challenge Willy HEMELEERS à Grez Doiceau le 18 novembre dernier. L'équipe Visétoise a terminé à une excellente 5^{ème} place sur 16 équipes inscrites. Concours un peu particulier où seules les roses comptaient sur Rose de 12mm alors que nous tirons sur des roses de 15mm.

Le 2 février dernier avait lieu la remise des prix du Championnat de Belgique 2018. Retenons la troisième place à 6 et 10m en catégorie dame pour Marie-Hélène DELVAUX.

Plus de nonante personnes (92 exactement) ont participé, le 16 mars 2019, à notre Assemblée Générale traditionnelle et au souper qui clôture officiellement la saison de tir 2018-2019.

Lors de la partie plus protocolaire, le Président de la Section, Pierrot LONGLE, a tenu à remercier toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la saison de tir. Le Trésorier Ludovic SARKOZI a énuméré, de manière très militaire, les comptes de la Section et le Secrétaire Jacques DELVAUX a repris les nombreuses activités de la section pendant la saison écoulée.

Ensuite, vint le moment attendu de tous, des résultats du tir à volonté 6m et 10m, du tir Field et la proclamation du Roy du tir d'hiver 2018-2019.

Cette année, a été déclaré Roy du Tir d'hiver le lieutenant Albastrie Alain FRAINEUX.

Le Challenge Louis BELLEM a été décerné cette année à Marie-Hélène DELVAUX.



Le secrétaire a ensuite donné les résultats des tirs à volonté :

Moins de 14 ans : vainqueur Sacha FORÊT, petit-fils de notre Albastrie Alain FRAINEUX qui venait d'être mis à l'honneur. Sur les conseils de son « papou », Sacha a réalisé l'excellent score de 730/800. Je tiens aussi à préciser qu'Alain et son petit-fils ont réalisé exactement le même score. (l'élève dépasserait-il le maître ?) Il reçoit de notre président sa médaille et le prix Jean MALTUS récompensant le meilleur jeune par Madame MALTUS-DOUIN.

Les autres cadet(tes) ont reçu un souvenir pour leur brillante participation : Mélyna VERMEULEN, Théo DEMARET, Charles BRANDT, Chloé DANTINNE et Alexandre SARKOZI.

Tir Field

1^{er} Philippe SPITS

2^{ème} Michel COLIN

3^{ème} Aimée FROMONT

4^{ème} Eric BOURGRAFF

6^{ème} Marie-Hélène DELVAUX

7^{ème} Jean-Marc SPITS

8^{ème} Emilie ALBERT

9^{ème} René VERSTRAETEN senior

5^{ème} Thierry BOURGRAFF

6M

1^{er} Sylvain DANTINNE

2^{ème} Philippe SPITS

3^{ème} Marie-Hélène DELVAUX

4^{ème} Julie DELVAUX

5^{ème} René VERSTRAETEN junior

6^{ème} Ailée FROMONT

7^{ème} Alain FRAINEUX

8^{ème} Caroline DELVAUX

9^{ème} Thierry BOURGRAFF

10^{ème} Renée POLMANS

11^{ème} Michel COLIN

12^{ème} Pascal BODSON

13^{ème} Maxime FRÉDÉRIC

14^{ème} Eric BOURGRAFF

15^{ème} Jean-Marc SPITS

16^{ème} Michel GARCIA

17^{ème} Emilie ALBERT

18^{ème} Dominique BRAUN

19^{ème} Maude VANDEVELDE

20^{ème} Cyril OP DE BEECK

21^{ème} Serge DOUIN

22^{ème} Luc LIÉGEOIS

23^{ème} René VERSTRAETEN senior

24^{ème} Georges VANMEESEM

25^{ème} Jean-Marc LIEBEN

26^{ème} Joseph GHEUSE

10M

1^{er} Philippe SPITS

2^{ème} Sylvain DANTINNE

3^{ème} Alain FRAINEUX

4^{ème} Caroline DELVAUX

5^{ème} Michel COLIN

6^{ème} Aimée FROMONT

7^{ème} Eric BOURGRAFF

8^{ème} Jean-Marc SPITS

9^{ème} Pascal BODSON

10^{ème} Thierry BOURGRAFF

11^{ème} Christopher VERMEULEN

12^{ème} Jean-Marc LIEBEN

13^{ème} Emilie ALBERT

14^{ème} Georges VANMEESEM

Le prix de la progression a été décerné, cette année, à Eric BOURGRAFF.

Enfin, avant de clôturer l'assemblée, les membres du Bureau de la Compagnie ont remis les colliers d'or, d'argent et de bronze aux meilleurs tireurs de notre fête d'été 2018 :

- Collier d'or : Michel NIHON
- Collier d'argent : Cédric LONGLE
- Collier de bronze : Quentin MOONEN



Ensuite, vient la partie festive de la soirée, les mets concoctés par notre cuisinier-albastroie, Alain VANMESSEM ont ravi les convives. Un nouveau concept avait été mis en place par le Comité de Tir avec un buffet de saveurs (français, italien et chinois).



L'ambiance musicale pendant le repas et la soirée a été assuré par un de nos jeunes tambours, Jonathan MARTINO, qui nous a entraîné tard dans la nuit.

Prochaine organisation de la section : la 2^{ème} manche du Championnat de Belgique les 13 et 14 avril prochain.

Vive la Section de tir,
Vive les Arbalétriers,
Jacques DELVAUX, Secrétaire.





EN 1884, LES ARBALÉTRIERS DÉCIDENT DE QUITTER L'ÉGLISE DE VISÉ (SUITE)

Nous avons vu dans le numéro précédent que les Arbalétriers unanimes avaient résolu de ne plus fréquenter l'église de Visé, tant que leur harmonie n'y serait plus admise. Le roi, Joseph Lambert, avait alors démissionné et il avait été remplacé au sein de la commission par son frère cadet Jean Joseph : peut-être celui-ci espérait-il lui succéder ?

L'année suivante, les positions respectives n'ont pas changé. En séance du 15 avril 1885, la commission décide de remplacer « la messe du jour de la marche par un tour en ville et offrande au local ».

Pour la Fête-Dieu, les Arbalétriers sont résolus à passer à l'offensive; l'offrande aura lieu sur la place de l'Eglise¹ et au profit de l'œuvre de l'hospice²; ils l'annoncent à l'aide de petites affiches ainsi conçues :

« Appel aux cœurs généreux, Fête-Dieu 1885. La Compagnie des Anciens Arbalétriers Visétois a l'honneur d'inviter tous les généreux adeptes de participer à l'offrande qui aura lieu sur la place de l'Eglise, lundi 8 juin, à 10 heures ½ du matin, au profit de l'œuvre de l'hospice ».

Pour la Commission administrative

Le Secrétaire-Trésorier

J. LAMBERT-PEROT

Le Général

Th. DOSSIN-LENOIR



Cette décision constitue un véritable défi lancé au doyen qui va devoir subir une offrande laïque, quasi sur le parvis de l'édifice religieux. Le journal « La Meuse » y fait écho dans son numéro des 6 et 7 juin : « Le grand défilé avec offrande qui aura lieu sur la Grand' Place³, musique en tête, sera fait au bénéfice de l'œuvre de l'hospice »⁴.

L'idée d'inviter tous les sympathisants - on est à la fête d'été - est tout à fait originale et novatrice car elle va permettre aux Arbalétriers de montrer qu'ils comptent de nombreux amis et représentent une force au sein de la Cité.



Lors du discours fait à l'adresse des invités, le vice-président Joseph PEROT-SCAFF s'en prend violemment au doyen sans toutefois le citer : « Quiconque assez peu doué d'intelligence se permet d'entraver le cours régulier de nos anciennes coutumes, nous le désavouons hautement, nous bravons son anathème insensé et comme l'auraient fait nos ancêtres, nous le déclarons indigne de toute autorité sur nous »⁵.

On n'en est plus aux précautions oratoires. Ce discours constitue une véritable déclaration de guerre qui montre que les Arbalétriers ne céderont rien, tant que le doyen n'est pas revenu à de meilleurs sentiments. Cela se confirme l'année suivante : le 6 avril, la commission « décide de faire la fête de la Saint-Georges le dimanche de Pâques et la marche comme l'année dernière. Vu que la cavalcade tombe le jour de la descente, celle-ci sera supprimée ».

C'est un nouveau défi lancé au doyen car célébrer la fête le dimanche de Pâques n'était guère concevable à cette époque. Certains officiers manifestent d'ailleurs leur mécontentement face à cette décision, si bien qu'une réunion des officiers au quartier est convoquée pour le dimanche suivant - le 18 avril - afin de prendre une décision définitive relative au jour de la fête. Les membres de la Commission doivent avoir été persuasifs car cette réunion entérine à l'unanimité la date du dimanche de Pâques, le 25 avril, pour célébrer la fête de la Saint-Georges.

La situation qui dure depuis deux ans et à laquelle les Arbalétriers ne semblent pas vouloir mettre fin, en multipliant les provocations, devient intenable pour le doyen et le contraint à faire marche arrière. Peut-être l'autorité épiscopale est-elle d'ailleurs intervenue ?

Il adresse donc un courrier faisant part de son « désir de voir les Arbalétriers Visétois célébrer comme par le passé la cérémonie religieuse à l'église ».

Lors de la séance de préparation de la Fête-Dieu par la Commission, celle-ci examine la demande faite par le doyen, transformé en sollicitateur. Elle constate que « le différend » provoqué par un incident d'ordre religieux entre M. le Doyen de Visé et M. JAMINET, directeur de l'harmonie Sainte-Cécile, ayant été aplani, on propose de reprendre les dites cérémonies dans le but de satisfaire les membres de la Compagnie qui estiment l'assistance à la messe comme faisant partie intégrante de la fête et conditionnelle à leur participation⁶. Le respect des anciennes coutumes et l'esprit de conciliation motivent donc cette proposition. Il est décidé que le corps des officiers sera convoqué en assemblée générale pour ratifier la proposition ci-dessus, « acceptée à l'unanimité par la Commission ».

Sans surprise, l'assemblée générale du 6 juin 1886 ratifie par une décision unanime l'acceptation formulée par la Commission, après lecture des considérants faite par M. Joseph DOSSIN.

Il est temps de tourner la page et de remettre la Compagnie en état de marche en choisissant un nouveau roi. L'assemblée générale du corps des officiers et confrères du 1^{er} août 1886, sous « la présidence du général en chef, reconnaît et proclame à l'unanimité comme roi de la dite Compagnie, sous le nom de Georges VI, M. Louis PEROT-GALERE qui accepte les dites fonctions à vie. Pour le présent et l'avenir, mandons et ordonnons à tout arbalétrier de porter fidélité, obéissance, soumission et respect au Roi, aux lois, statuts et règlements de la Compagnie, en foi de quoi nous apposons au bas des présentes, le sceau de la Compagnie. Après quoi le présent procès-verbal a été clos, date et jour que dessus nous avons signé comme suit ».

Le document comporte 29 signatures.

La compagnie a choisi quelqu'un de solide, émanant d'une des principales familles arbalétrières au 19^{ème} siècle. Son parent Jean Lambert PEROT est d'ailleurs général-président. Louis PEROT est le 1er membre de cette grande famille à devenir roi. Il va le rester jusqu'en 1921, ouvrant un règne long de 35 ans. Quant aux PEROT, ils vont se succéder – hormis un court intérim d'Henri WATHELET de 1921 à 1927 – pendant plus d'un siècle (jusqu'en 1997, date du décès de Charles PEROT), à la tête de cette royauté élective.



Pour conclure cet incident malheureux provoqué par un doyen maladroit et intolérant, citons Victor HORION qui dans la Notice Historique de 1910⁷ affirme « que, si les Arbalétriers ne tiennent pas rancune, ils savent prendre la défense de leurs fidèles et qu'on ne fait pas impunément affront aux Compagnons de Saint-Georges ».

Major Claude FLUCHARD.

¹ Le cimetière qui entourait l'église collégiale avait été transféré à Lorette en 1878, si bien qu'une place assez importante précédait l'édifice religieux. Cfr. J. KNAEPEN, Les plus anciennes rues et places de Visé, t. 2, SAHVR, 1984, p. 62.

² Depuis 1878, était organisée à Visé une cavalcade afin de collecter des fonds pour l'érection et l'entretien d'un hospice pour vieilles personnes. Arbalétriers et Arquebusiers avaient alors résolu de soutenir cette œuvre charitable. Cfr. J. KNAEPEN, Visé en avant, 1830-1940, p. 268.

³ A cette époque, la Grand' place actuelle, rebaptisée ensuite place Reine Astrid n'existait pas. Ce n'est qu'après 1918 qu'un réalignement de la rue du Pont et un nouveau parcellaire va permettre de la créer. La Grand' place était devant l'église.

⁴ « La Meuse », samedi 6 et dimanche 7 juin 1885, p. 2.

⁵ Toutes les citations proviennent des Archives des Arbalétriers, Code des lois, statuts et règlements...

⁶ Il semblerait qu'un certain nombre d'officiers ait posé un préalable à leur participation à la fête, relatif à l'assistance à une véritable messe pour les membres défunts.

⁷ Notice sur la célèbre Gilde des Arbalétriers Visétois, Imprimerie M. DEBURE et Co., Liège, 1910, p. 27.

VIE DU MUSÉE

Dans l'édition de « **L'ARBALETRIER** » n° 129 de juin 2017, je vous communiquais les dernières nouvelles du musée. Depuis lors, le Conseil n'a pas chômé, mais nous avons préféré accorder la priorité à l'action.

La production littéraire

Le deuxième numéro du « **Balestrin** » est sorti au printemps 2018. *Il reste des numéros en vente au musée et chez Viséflor au prix de 5 €.*

Une seconde édition du « **Recueil du Musée** » a été réalisée grâce au major C. De FLINES.

Un album reprenant les photos du livre de l' « **AD Delhaize** » complété des noms des membres arbalétriers est quasi terminé.

Un autre album photos de notre mémorable sortie à **Sansepolcro** en septembre dernier sera aussi disponible très bientôt. Merci au major B. Liégeois !

La sauvegarde et la valorisation du patrimoine

- Nous remercions aussi J. RONDAY, roy de la Compagnie pour la dorure des inscriptions gravées sur la **Croix DELWAIDE** qui orne le jardin.
- Un panneau amovible « musée ouvert » a été réalisé par la firme visétoise Effigia.
- Un **nouveau système d'alarme**, protégeant l'ensemble du musée, a été installé par la firme visétoise Ovelec.
- La **masse** a été réparée par M. MARTUNISSEN, ébéniste professionnel. Celui-ci a aussi réalisé un coffre de voyage pour transporter la masse et les deux piques en toute sécurité. Des supports métalliques de protection pour déposer ces trois objets lors des fêtes ont été créés par le major S. DANTINNE.
- La **peinture « Les bijoux de la gilde »** qui se trouvait dans le café a été restaurée par un professeur de l'école supérieure Saint-Luc à Liège.
- Une **superbe arbalète du 19^{ème} siècle « à hure de sanglier »** a été restaurée par une firme spécialisée en traitement de l'acier et avec l'aide du colonel P. LONGLE. Cette arme est maintenant présentée

dans le café. Une seconde, à contrepoids, « astiquée » par le major M. THEUNENS décore également « Le bouchon des Arbalétriers ».

- L'ancien **grand drapeau de Saint-Georges** a été rentoilé par la firme Waelkens. Il décore maintenant le jubé de la collégiale lors de nos festivités. Nos remerciements s'adressent aussi au mayeur G. De Vos pour son mécénat et au major C. De FLINES pour son rôle d'intermédiaire.
- **Le film des fêtes de 1960**, relatif à la visite du roi Baudouin, retrouvé par le major C. FLUCHARD, est maintenant sur un support informatique. Nous aurons l'occasion de le découvrir prochainement.
- **Le Musée sentimental** a subi une rénovation complète. La disposition des vitrines a été revue. Des panneaux esthétiques ont été placés au fond des vitrines pour diminuer l'« empoussièrement ». La vitrine offerte par le Major P. JOIRIS a été remontée et son éclairage renforcé. La disposition des pièces exposées a été améliorée... Merci à Raymond, Pierrot, Jojo, Claude !!! Un tout nouveau couvre sol type « quick-step » a été installé par le major R. NIESTEN aidé par le conservateur.

L'enrichissement des collections

- Grâce au généreux mécénat des parents du major F. Ernst (+), M. et Mme Ernst-DROEVEN, nous avons acquis une luxueuse arbalète du début du 18^{ème} siècle, originaire de Saxe. Le major R. NIESTEN et votre serviteur sont allés chercher la pièce à Berlin !
- Monsieur Dario CASINI, président des arbalétriers de Sansepolcro qui avait gagné le Palio du millénaire de la Commune en 2009, nous a offert le « corniolo historique » qu'il avait remporté. Cette pièce unique, garnie de nombreuses flèches orne maintenant notre musée en association avec la grande arbalète italienne.
- Une superbe et rare arbalète d'enfant du 18^{ème} siècle, originaire d'Allemagne repérée à la « Waffen Börse » Kassel par R. NIESTEN et J.-P. NIHON a été achetée par un major ami du musée qui nous fait le plaisir de la déposer au musée où elle est désormais exposée dans une vitrine récemment reconditionnée.

Les projets

- La rénovation de la petite salle d'armes
- Le renforcement de l'éclairage du musée
- La création des Amis du musée.

En conclusion

Toutes ces actions ont pu être réalisées avec le concours d'une équipe hypermotivée. Elles n'auraient toutefois pas été possibles, sans les fonds recueillis lors de nos fêtes ni sans l'aide de nos généreux donateurs qui nous témoignent un soutien sans faille. Je tiens à leur réitérer mes plus chaleureux remerciements.

J.-P. NIHON
Colonel Conservateur

JEAN DONNAY

Jean DONNAY, peintre et graveur de chez nous (Sabaré, 1897 – Herstal, 1992), nous a quittés il y a plus de 25 ans, mais reste encore bien vivace dans nos esprits tant son œuvre est empreinte de sincérité et d'humilité.

De la petite école de Sarolay où son instituteur remarque un talent précoce pour le dessin, à l'Académie des Beaux-Arts de Liège où il fut tour à tour élève, professeur et directeur, que de chemin parcouru par Jean DONNAY, l'enfant du pays !

La gravure à l'eau-forte sera sa technique de prédilection et la nature, le labeur des hommes, ses sujets favoris. Cette technique est un procédé de gravure en taille-douce sur une plaque de métal (cuivre ou zinc) à l'aide d'un acide (mordant chimique).

Maintes fois mis à l'honneur, tant à Cheratte qu'à Visé, entre autre au Musée régional d'Archéologie et d'Histoire qui possède un beau



panel de son œuvre gravé et qui lui a consacré diverses expositions, Jean DONNAY méritait bien que le musée des Arbalétriers fasse lui aussi l'acquisition d'une eau-forte, *Les bannières*, de 1939. Cette œuvre de 440 x 340mm fait partie d'une série de plusieurs planches réalisées pour l'album *Exposition de l'Eau, Liège, 1939*.

Inaugurée le 20 mai 1939, l'Exposition internationale de l'Eau fut destinée à servir de cadre somptueux à l'inauguration du canal Albert mais sera brutalement interrompue en raison du déclenchement de la seconde Guerre mondiale.

On y voit une multitude de cavaliers en costume militaire arborant, entre autres, des bannières des XXXII Bons Métiers de la Ville de Liège dont celles des vigneron, des fêbvres (forgerons), des entretailleurs de draps (couturiers), des houilleurs (mineurs), des meuniers,

... Les XXXII Bons Métiers de la Ville de Liège présentaient le quadruple caractère de confraternités commerciales, de confréries religieuses, d'associations politiques et de compagnies militaires. Chacun des XXXII Bons Métiers est placé sous le patronage d'un saint dont la fête annuelle était chômée. Sur le grand étendard figurant au centre de la composition est visible un aigle bicéphale couronné tenant dans ses serres une sphère surmontée d'une croix. Le 28 mai 1939, la Fête des Drapeaux réunissait en cortège 2500 drapeaux, étendards, bannières et fanions. La présence d'hommes en costume militaire paraît cependant étonnante lors de ce défilé : Jean DONNAY a peut-être voulu représenter plusieurs fêtes en une : lors de la Fête nationale du 21 juillet, il y eut un défilé de troupes belges et lors de la fête de la Cavalerie du 24 juillet, il y eut également de nombreux cavaliers qui défilèrent avec fanions et bannières en évoquant les grandes périodes de notre Histoire.

Notre aquafortiste de Cheratte ne fut pas le seul artiste sollicité pour illustrer cette Exposition de l'Eau 1939. Outre *Les bannières*, il grava *Panorama Liège, Construction du téléphérique, Jardinier au travail* pour un recueil de gravures collectif qui vit le jour en octobre 1939, comprenant aussi des œuvres de Jeanne NEUJEAN, François MARÉCHAL, Robert CROMMELYNCK, Paul DAXHELET, Jean DOLS et Georges COMHAIRE.

Sources :

- Jules BOSMANT, et al., *Jean DONNAY, peintre et graveur*, coll. *Monographies de l'Art wallon*, 1972
- Jean-Pierre LENSEN, et al., *Sur les pas de Jean DONNAY*, coll. *Les Rendez-Vous de l'Histoire*, n° 24, 2003
- Viviane LEJEUNE et Marc MOISSE, *L'Exposition de l'Eau. Liège 1939*, Les Editions du Molinay, 1999, pp. 96-103

AGENDA 2019

Dimanche 31 mars	Assemblée Générale de la Société Coopérative
Samedi 13 et Dimanche 14 avril	Championnat de Belgique de Tir Manche visétoise en notre salle
Dimanche 21 avril	Drink et pain-saucisse des JB sur l'île
Lundi 22 avril	Assemblée de la Gloire 20H00. Cortège de la Descente. Feux d'artifices
Jeudi 25 avril	Répétition des Tambours et de l'Harmonie
Samedi 27 avril	Escorte à Saint Georges
Dimanche 28 avril	Fête patronale de la Gilde
Mardi 28 mai	Réunion du Comité de Compagnie
Samedi 01 juin	Journée ludique des Albastries
Mardi 02 juillet	Réunion du Conseil Général
Dimanche 4 août	Assemblée générale des membres
Jeudi 8 août	Répétition des tambours et de l'harmonie
Vendredi 9 août	Accueil des délégations italienne, allemande et espagnole
Samedi 10 août	Escorte à Saint Georges
Dimanche 11 août	Grande fête d'été – Concours de tir

OVELEC
Chaussée d'Argenteau, 34 - 4601 Argenteau

Electricité générale
Alarmes - Photovoltaïques



SPFI: 20.1460.04
INCERT: A-0100



www.ovelec.be

Tél. **04 374 12 84** | Gsm **0477 40 44 72** | info@ovelec.be |

TABLE DES MATIERES

AUTOUR DU PERRON	1
SOUPER DES TAMBOURS 2019	3
REPAS DE CORPS DES ALBASTRIES 2019	9
DES NOUVELLES DE LA SECTION DE TIR	12
EN 1884, LES ARBALÉTRIERS DÉCIDENT DE QUITTER L'ÉGLISE DE VISÉ (SUITE)	19
VIE DU MUSÉE	23
JEAN DONNAY	26
AGENDA 2019	28



 **OPTIQUE
LENTILLES DE CONTACT
ACOUSTIQUE**

www.optival.be

**Un œil différent
pour votre vue**

Ouvert du lundi au samedi de 10 à 18h
Place du Marché, 9 à **VISE** – 04/379 76 11
Place du XX Août, 42 à **LIÈGE** – 04/221 33 20
Av. de la Résistance, 255 à **SOMMAGNE** – 04/370 68 78

Journal « L'ARBALETRIER »

L'impression de ce journal a pu être réalisée grâce à la généreuse collaboration des firmes, commerçants et sympathisants suivants :

DE VOS & HENDRICK
architecture
Av. Fr. Roosevelt, 22 - 4600 Visé
Tél. 04 379 58 56

REWISE
AUDIT | TAX | ADVISORY
Réviseurs d'entreprises
Henri Vaesen 04 252 25 42
LIEGE - CHARLEROI

Art Floral
Parcs et Jardins
Nihon-Pelzer
53-55, avenue F. Roosevelt
4600 Visé
04 379 16 79

J. RONDAY
Vitrerie générale - Encadrements
Vitreaux d'art
Rue du Collège, 21 • 4600 VISE
☎ 04/379.77.45

L'Autobus
RESTAURANT FRITURE
Avenue du pont 22b - 4600 Visé
04 379 10 81

Boucherie Charcuterie
WERS J. & N.
CHARCUTERIE MAISON SANS GLUTEN
133, RUE DE LIÈGE - 4684 HACCOURT
TÉL. 04 379 19 47

La Mie Gourmande
Boulangerie-Pâtisserie-Salon de dégustation Sandwichs
Chaussée d'Argenteau, 34 - 4601 Argenteau
Tél : 04 374 05 54
Lu-Ma-Me-Ve (7h-17h30) / Sa (7h-16h) / Di (7h-14h)
Jours Fériés (8h-14h) - Fermé le Jeudi
www.boulangeriesleverslegers.be

CHIC-SHOP
Le chic et le top du
nettoyage à sec

BRASSERIE TOUSSAINT
MORTROUX • Tél./fax : 04 376 63 31

 **AD Visé**

OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 19h00
LE DIMANCHE de 8h30 à 13h00
OUVERT LES JOURS FERIÉS de 8h30 à 13h00

Route de Dalhem, 15 - 4600 VISE • Tél. : 04 379 85 41



MALMENDIER
— & ASSOCIÉS

COMPTABILITÉ
FISCALITÉ
DROIT

04 374 00 36

associés@malmendier.be





Agent bancaire et courtier en assurances

Laurent de Froidmont

Visé : Place Reine Astrid, 9 A - 4600 Visé

Tél. : 04 379 08 78 - Mail : vis@crelan.be

Sart-Tilman : Route du Condroz, 11- 4100 Bonnelles

Tél. : 04 338 47 90 - Mail : bonnelles.routeducondroz@crelan.be

BCE : 635 487 679 - FSMA : 114 684 A-cB



Cuisine française, du terroir & de saison

Lunch le midi • Salle de réception

Plus de 130 références de vins français

📍 Rue du collège, 4, 4600 Visé ☎ 04 379 78 74

🌐 www.le1930.be 📺 le 1930 Visé ✉ 1930@le1930.be



**Assurances
Henrion**

Tél : 04/379.15.99

www.assuranceshenrion.be

IMPRIM

group

La Cave à Vins



Vin - Alcool
Cadeau

Michel NIHON

Rue de Jupille, 12

4600 Visé

04 374 12 90



Cédric Leboeuf

RESTAURANT LE CHALET

TRAITEUR

Domaine de Blegny Mine

Tél. 04 387 56 16

GSM : 0477 340 776

Photo Nelissen

Jojo Verlaine

www.photonelissen.be

04 379 11 41 (studio)

0495 79 66 33 (mobile)

joelle.verlaine@gmail.com

studio@photonelissen.be

Rue des Récollets, 54

B-4600 Visé

Portraits solos ou groupes
Couples
Grossesses
Bébés
Communions
"Book de stans"
Architectures d'intérieurs
Objets d'art
Entreprises
Événements
Produits
Annuaux
Tenues pro, grands formats, express
Encadrements
Formations

UN VÉRITABLE ARBALETRIER
NE SE TROMPE JAMAIS DE CIBLE !



Rue Haute, 5 | 4600 Visé

POUR TOUS VOS PROJETS
IMMOBILIERS,
NOUS APPLIQUONS
LA MÊME DEVISE !

04 231 31 31

VENDRE | ACHETER | LOUER | GÉRER

Librairie Caps



Rue de l'Église 8 - 4684 Haccourt

T. 04 379 55 49

INFORGESTION

Consultant en Management

Boulevard Frère Orban, 18

4000 Liège

04 221 34 04

HANDY  **HOME**

quincaillerie générale
OUTILLAGE - BRICOLAGE
JARDINAGE - sanitaire - ÉLECTRICITÉ

Peuvrate 

04 379 12 13
visé

ADAM et MENTEN

SPRL

Francis & Vincent MALMENDIER

Agence en douane - Transport
Expéditions maritimes et aériennes

 04/264.78.28

Herstal – Eynatten – Athus

Restaurant

La Vieille Digne

Vallée de la Julienne

Rue Lonneux, 1

4601 Argenteau

04 379 16 93

TRANSFORMATION RENOUATION

SPRL CLAUDE FORTEMPS & FILS

04 362 56 35
0496 52 37 30



JIMMY@FORTEMPS-CONSTRUCT.BE



**Innovation
that excites**

**BU
WENTZ**

Contact général Tél. 04/264.44.11
contact.be@bylentz.com

